

 le maquillage professionnel <i>By MaqPro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 1 Sur 11
	DISSOLVANT COLLE	Version : 4
	Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025

1. Identification de la substance/mélange et de l'entreprise.

1.1 Identifiant de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : DISSOLVANT COLLE
 * Code HS : 29141100

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Destiné au grand public.
 Utilisation de la substance/mélange : Cosmétiques : Produit destiné à nettoyer la colle.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Maqpro
 2 ter rue Alasseur
 75015 Paris
 Téléphone: 01 42 25 10 11
 Courrier: usine@maqpro-usine.fr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

France : ORFILA : +33 1 45 42 59 59

* **2. Identification des dangers.**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2, H225
 Eye Irrit. 2, H319
 STOT SE 3, H336

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger :



SGH07



SGH02

Mot signal :

Danger

Déclarations de danger :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 2 Sur 11
	Version : 4	
DISSOLVANT COLLE		
Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

Déclarations de précaution :	P210 - Évitez la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et autres sources d'allumage. Pas de cigarette. P233 - Gardez le contenant bien fermé. P240 - Conteneur ground/bond et équipement de réception P241 - Utiliser des équipements électriques/ventilation/lumière anti-explosion P242 - Utiliser uniquement des outils non étincelants P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques P261 - Évitez de respirer poussière/vapeur/gaz/brume/vapeur/spray. P264 - Laver ... Après manipulation minutieuse P271 - À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé P280 - Portez des gants de protection/protection des yeux/protection du visage. P303 + P361 + P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou à la douche. P304 + P340 - SI INHALÉ : Retirer la victime à l'air frais et rester au repos dans une position P312 - Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/médecin si vous vous sentez mal P305 + P351 + P338 - SI C'EST DANS LES YEUX : RINCEZ CONTINUUELLEMENT À L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et si c'est facile à faire – continuez à rincer P337 + P313 - Obtenez des conseils médicaux ou une attention P370 + P378 - En cas d'incendie : utiliser du sable sec, un produit chimique sec ou de la mousse résistante à l'alcool pour éteindre. P403 + P235 - À conserver dans un endroit bien ventilé. Reste calme P403 + P233 - À conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé P405 - Magasin fermé P501 - Éliminer le contenu/conteneur à ...
Étiquetage supplémentaire:	EUH066 Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des craquelures de la peau.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : acétone.

2.3 Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

* 3. Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Pas applicable. Voir la section 3.2.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE				Page 3 Sur 11 Version : 4
	DISSOLVANT COLLE				
	Date de la révision : 21/02/2022		Date d'impression : 15/12/2025		

3.2 Mélanges

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008. (cf. 16. Autres informations)

Nom chimique international	CAS	ENEICS	%	Classe de danger et code(s) de catégorie	Code(s) de déclaration de danger
Acétone	67-64-1	200-662-2]75%-100%]	Flam. Liq. 2 * Eye Irrit.2 * STOT SE3	H225 H319 H336

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseil général :

Éloignez-vous de l'exposition, allongez-vous. Enlèvez immédiatement tous les vêtements contaminés. Si des symptômes apparaissent,appelez un médecin.

Mesures de premiers secours après inhalation :

Retirez-le à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrez une respiration artificielle. Si vous êtes inconscient, en position de récupération. Consultez un médecin après une période significative Exposition.

Mesures de premiers secours après contact cutané :

Lavez-le immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Si l'irritation cutanée persiste,appelez un médecin.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux :

Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un spécialiste.

Mesures de premiers secours après ingestion :

Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez après beaucoup d'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. NE provoquez PAS de vomissements. Si une personne vomit allongée sur le dos, placez-la en position de récupération. Appelez un médecin immédiatement.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants, aussi bien aigus que retardés

Symptômes: acidose, contrôle de la réserve alcaline, essoufflement, symptômes de surexposition : maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Voir la section 11 pour des informations plus détaillées sur les effets et symptômes sur la santé.

Effets : Risque d'aspiration si avalé - peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonite.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 4 Sur 11
	Version : 4	
DISSOLVANT COLLE		
Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires

Traitements : Traitez avec des symptômes. Contrôle ultérieur de la pneumonie et de l'œdème pulmonaire. En cas d'essoufflement, donnez de l'oxygène. Une respiration artificielle et/ou l'oxygène peuvent être nécessaires.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction

Supports d'extinction adaptés : Utilisez de l'eau en spray, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

Supports d'extinction inadaptés : Jet d'eau à fort volume.

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques lors de la lutte contre l'incendie : Liquide et vapeur hautement inflammables. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et se disperser le long du sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Un retour en arrière possible sur une distance considérable. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Produits de combustion dangereux :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, portez un appareil respiratoire autonome. Portez une protection corporelle appropriée (combinaison de protection complète).

Conseils complémentaires :

Refroidissez les contenants fermés exposés au feu avec un spray d'eau. Le chauffage provoquera une montée de pression – avec un risque de rupture. Collectez séparément l'eau d'extinction contaminée. Cela ne doit pas être déversé dans les canalisations.

6. Mesures de libération accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Évitez la chaleur et les sources d'allumage. Éloignez les personnes non protégées. Utilisez un équipement de protection individuelle. Assurez une ventilation adéquate. Évitez le contact avec la peau et les yeux. Ne respirez pas de vapeurs ni de vaporisation en spray.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 5 Sur 11
	DISSOLVANT COLLE	Version : 4
	Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025

6.2 Précautions environnementales

Ne pas jeter la chasse dans l'eau de surface ni dans le système d'égouts sanitaires. Évitez la pénétration du sous-sol. Si le produit contamine les rivières, les lacs ou les drains, informez les autorités respectives. Si du matériel atteint le sol, il informe les autorités responsables de ces cas.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir les déversements, puis collecter avec des matériaux absorbants de confinement non combustibles (par exemple, sable, terre, terre de diatomée, jusqu'à la vermiculite) et les placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13). Traiter les matériaux récupérés comme décrit dans la section « considérations sur l'élimination ».

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, consultez les articles 1, 8 et 13.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Gestion :	Gardez le contenant bien fermé. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Utilisation
	Équipement de protection individuelle. Évitez le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne respirez pas de vapeurs ni de vaporisation en spray. Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches d'urgence doivent être disponibles à proximité immédiate.

Mesures d'hygiène :	Évitez la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux. Fumer, Manger et boire devrait être interdit dans la zone d'application. Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés.
---------------------	--

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité.

Recommandations de stockage	Conserver dans le contenant d'origine. Gardez dans une zone équipée d'un sol résistant aux solvants. Matériaux adaptés pour les contenants : acier doux ; Fer ; Matériaux inadaptés pour les contenants : matériaux plastiques
Espaces et contenants :	

Conseils pour la protection contre le feu et les explosions :	Évitez les sources d'inflammation - Pas de fumée. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et se disperser le long du sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prenez des mesures pour
---	--

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 6 Sur 11
	Version : 4	
DISSOLVANT COLLE		
Date de la révision : 21/02/2022		Date d'impression : 15/12/2025

éviter l'accumulation de charge électrostatique.
À utiliser uniquement dans une zone contenant du matériel anti-explosion.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Gardez bien fermé dans un endroit sec et frais. Évitez la lumière directe du soleil. Restez dans un endroit bien ventilé.

Conseils sur le stockage commun :

Incompatible avec les agents oxydants. Ne pas stocker avec des produits oxydants et auto-enflammants. Évitez la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) spécifique(s) : Utilisation identifiée : Voir le tableau devant l'annexe pour un aperçu complet des usages identifiés.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composant : Acétone, numéro CAS 67-64-1

Niveau d'effet dérivé sans effet (DNEL) / niveau d'effet minimum dérivé (DMEL)

DNEL

Ouvrières, effets systémiques à long terme, contact cutané : 186 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL

Ouvriers, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 1210 mg/m³

DNEL

Ouvrières, aiguës - effets locaux, inhalation : 2420 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact cutané : 62 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme : Inhalation : 200 mg/m³

DNEL

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 62 mg/kg de poids corporel/jour

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 7 Sur 11
	Version : 4	
DISSOLVANT COLLE		
Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

Concentration prédictive sans effet (PNEC)

Eau douce	:	10,6 mg/l
Eau marine	:	1,06 mg/l
Sorties intermittentes	:	21 mg/l
Usine d'épuration des eaux usées (STP)	:	100 mg/l
Sédiments d'eau douce	:	30,4 mg/kg, 30,4 mg/kg d.w.
Sédiments marins	:	3,04 mg/kg, 3,04 mg/kg d.w.
Sol	:	29,5 mg/kg

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

EU. Valeurs limites d'exposition indicatives dans les directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, moyenne pondérée dans le temps (TWA) :

500 ppm,
1 210 mg/m³
Indicatif

France. Valeurs seuils de limite (VLEP) pour l'exposition professionnelle, moyenne pondérée en temps française (VME) :

500 ppm,
1,210 mg/m³
Fixation régulatrice
(VRC)

France. Seuils de limites (VLEP) pour l'exposition professionnelle, Limite à court terme française (VLCT) :

1,000 ppm,
2,420 mg/m³
Lien réglementaire
(VRC)

Indices d'exposition biologique

France. Indicateurs biologiques d'exposition (IBE) (Institut national de recherche et de sécurité (INRS, ND 2065), acétone, urine

100 mg/l, Temps d'échantillonnage : Fin de service.

Niveau de fond chez les personnes non exposées. La notation Bf ne s'applique pas si la concentration moyenne de fond chez les personnes non exposées est inférieure à un dixième de l'IBE. Non spécifique.

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : se référer aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 8 Sur 11 Version : 4
	DISSOLVANT COLLE	

Date de la révision : 21/02/2022

Date d'impression : 15/12/2025

Équipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, portez un système respiratoire approprié du matériel. Protection respiratoire conforme à la norme EN141. Type de filtre recommandé : AX.
- Protection des mains : Gants de protection conformes à la norme EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de percée sont fournies par le fournisseur des gants. Prenez également en compte les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès les premiers signes d'utilisation.
Matériau : caoutchouc butyle
Temps de passage : >= 4h
Épaisseur du gant : 0,5 mm
- Protection des yeux: complète des yeux. Des lunettes de protection offrant une protection
- Protection de la peau et du corps : Vêtements protecteurs résistants aux solvants.
- Contrôles de l'exposition environnementale : Ne pas jeter la chasse dans l'eau de surface ni dans le système d'égouts sanitaires. Évitez la pénétration du sous-sol. Si le produit contamine des rivières, des lacs ou des drains, informez les autorités respectives. Si du matériel atteint le sol, il informe les autorités responsables de ces cas.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.

Apparence :	Liquide.
Odeur :	Solvant.
Couleur :	Jaune clair.
Valeur pH :	Pas applicable.
Point éclair :	<5°C
Densité relative :	Aucune donnée disponible.
Viscosité :	Aucune donnée disponible.
Solubilité :	Soluble dans l'eau.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 9 Sur 11
	Version : 4	
DISSOLVANT COLLE		
Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Formation possible de peroxyde.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents réducteurs puissants, agents oxydants, composés halogénés, métaux alcalins, éthanamine, peroxyde d'hydrogène, nitrate d'ammonium, peroxydes organiques, manganate de potassium, acide nitrique, hydroxyde alcalin

10.6 Produits de décomposition dangereux

En conditions d'incendie : produits à base d'oxydes de carbone

*

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Aucune donnée disponible.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE		Page 10 Sur 11 Version : 4
	DISSOLVANT COLLE		
	Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible.

13. Considération de la mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

L'élimination des déchets normaux n'est pas autorisée.
 Disposition spéciale requise selon la réglementation locale.
 Ne laissez pas le produit entrer dans les drains. Contactez les services d'élimination des déchets.

Recommandation à propos du packaging : Vide soigneusement les emballages contaminés. Ils peuvent être recyclés après un nettoyage approfondi et approprié. Si le recyclage n'est pas réalisable, jetez-le en conformité avec la réglementation locale. Ne brûlez pas, et n'utilisez pas de chalumeau sur le fum vide. Risque d'explosion.

* 14. Informations sur les transports

Conformément à ADR/RID/IMDG/IATA/ADN :

	ADR/RID	ADN	IMDG	I A T A
14.1 Numéro ONU	UN1993	UN1993	UN1993	UN1993
14.2 Nom officiel de transport maritime de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S
14.3 Classe(s) de danger de transport / Marques	3 	3 	3 	3 
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE		Page 11 Sur 11 Version : 4
	DISSOLVANT COLLE		
	Date de la révision : 21/02/2022	Date d'impression : 15/12/2025	

14.5 Risques environnementaux	N.A	N.A	N.A	N.A
14.6 Spécial précautions pour utilisateur/Informations supplémentaires	<u>Identification des dangers</u> <u>Nombre</u> 33	<u>Identification des dangers</u> <u>Nombre</u> 33	<u>Urgence</u> <u>Emplois du temps (EmS)</u> F-E, S-D	<u>Avions de passagers</u> Aucune donnée disponible <u>Avions cargo</u> Aucune donnée disponible

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/réglementations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Aucune information supplémentaire disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

16. Autres informations

Exigences réglementaires relatives à la distribution de cette FDS : conformément aux exigences réglementaires, toutes les informations contenues dans la FDS doivent être transmises par celle-ci destinataire aux autorités sanitaires, à toute partie recevant les produits et à toute autre personne susceptible d'être exposée aux produits.

Astérisques (*) sur les modifications de la série de vie concernant la dernière fiche de données de sécurité chimique.

Texte intégral des déclarations H et EUH :

H225	Liquide et vapeur hautement inflammables.
H319	Provoque une irritation sévère des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.